

Les Infos de Base

mercredi 18 janvier 2006
volume 9, numéro 3
ISSN 1492-0670



GAUDET
ÉDITEUR LTÉE

Vous avez fait le meilleur choix en vous procurant *ACCÈS LÉGAL*^{md}: la bibliothèque législative **la plus à jour, la plus exhaustive et la plus conviviale**. Bon travail!

*Jules Édouard Gaudet, avocat
directeur général*

Dans ce numéro

1 État de la publication

Liste des modifications
apportées à l'*Infobase
Lois du Québec*

3 Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Québec*

État de la publication

L'*Infobase Lois du Québec* et la *Statutes of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 2, fascicule n° 3 du 18 janvier 2006.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 18 janvier 2006 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Québec* et la *Regulations of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 2, fascicule n° 3 du 18 janvier 2006, et à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, fascicule n° 2 du 14 janvier 2006.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 2 février 2006 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Gazettes officielles du Québec* contient le texte intégral de la *Gazette officielle du Québec*, Partie 2, du fascicule n° 40 du 30 septembre 1998 au fascicule n° 52A du 29 décembre 2005, et de la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, du fascicule n° 40 du 3 octobre 1998 au fascicule n° 51 du 22 décembre 2005.

L'*Infobase Lois annuelles du Québec* et la *Annual Statutes of Québec Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1996 à 2005.

L'*Infobase Lois du Canada*, la *Statutes of Canada Infobase*, l'*Infobase Règlements du Canada*, la *Regulations of Canada Infobase*, l'*Infobase Lois annuelles du Canada*, la *Annual Statutes of Canada Infobase*, sont à jour au 31 août 2004.

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*

Loi sur les abus préjudiciables à l'agriculture, L.R.Q., c. **A-2**, aa. 6, 7.

Loi sur les compétences municipales, L.Q. 2005, c. 6, aa. 127, 128.

Loi sur les accidents du travail, L.R.Q., c. **A-3**, a. 2.

Loi modifiant la Loi sur l'assurance parentale et d'autres dispositions législatives, L.Q. 2005, c. 13, a. 74.

Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles, L.R.Q., c. **A-3.001**, aa. 62, 63, 67, 429.17.

Loi sur l'assurance parentale, L.Q. 2001, c. 9, aa. 123-125;

Loi modifiant la Loi sur la justice administrative et d'autres dispositions législatives, L.Q. 2005, c. 17, a. 32.

Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, L.R.Q., c. **A-19.1**, aa. 85, 85.0.1, 85.2-85.4, 113, 119, 148.0.1-148.0.26, 188.

Loi sur les compétences municipales, L.Q. 2005, c. 6, aa. 129-135.

Loi sur l'assurance automobile, L.R.Q., c. **A-25**, a. 52.

Loi sur l'assurance parentale, L.Q. 2001, c. 9, a. 126.

Loi sur l'assurance parentale, L.R.Q., c. **A-29.011**, aa. 2, 3, 3.1, 6, 7, 8, 11, 12, 13, 17.1, 19, 20, 21, 22, 23, 25.1, 28, 28.1, 29, 30, 31, 32, 33, 34-39, 41, 42, 43, 43.1, 44-46, 48-49, 50, 51, 53, 53.1, 54, 55-57, 58-59.1, 60, 63, 64-66, 67, 68-69, 71, 72, 73, 74-74.5, 76-77, 80, 81, 83, 85, 88.1-88.6, 121, 122, 134, 140-142, 144, 145, 147.

Gaudet Éditeur Ltée
5278, rue Nantel
Saint-Hubert (Québec) J3Y 9A7
514/893-2526 (téléphone)
1-800/481-8702 (no sans frais)
514/893-0244 (télécopieur)
info@gaudet.qc.ca
<http://www.gaudet.qc.ca/>

- Entrée en vigueur des aa.* 1-81, 83, 84, 85 (partie), 86, 87, 91 (partie), 111 (partie), 121-149, 151, 153;
- Loi modifiant la Loi sur l'assurance parentale et d'autres dispositions législatives*, L.Q. 2005, c. 13, aa. 1-47, 49, 51, 69, 70 (partie), 71, 72.
- Loi sur les biens culturels*, L.R.Q., c. **B-4**, aa. 60, 96.1.
- Loi sur les compétences municipales*, L.Q. 2005, c. 6, aa. 136, 137.
- Charte de la Ville de Gatineau*, L.R.Q., c. **C-11.1**, aa. 46, 53-58, ann. B, aa. 9, 10, 11-13, 14, 15-17, 26.
- Loi sur les compétences municipales*, L.Q. 2005, c. 6, aa. 138-142.
- Charte de la Ville de Lévis*, L.R.Q., c. **C-11.2**, aa. 74, 75-80, 82, 92.
- Loi sur les compétences municipales*, L.Q. 2005, c. 6, aa. 143-146.
- Charte de la Ville de Longueuil*, L.R.Q., c. **C-11.3**, aa. 60.2, 61, 62-67, 69, 78, ann. C, aa. 28-31, 33, 34, 43, 45, 47.
- Loi sur les compétences municipales*, L.Q. 2005, c. 6, aa. 147-153.
- Charte de la Ville de Montréal*, L.R.Q., c. **C-11.4**, aa. 34.1, 92, 93, 94, 95-99, 101, 103, 105, 105.1, 141, ann. C, aa. 66, 69, 72-75, 78, 79, 87, 88, 89, 90, 152, 161, 169, 187, 188, 202, 222.
- Loi sur les compétences municipales*, L.Q. 2005, c. 6, aa. 154-171;
- Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal*, L.Q. 2005, c. 28, a. 30.
- Charte de la Ville de Québec*, L.R.Q., c. **C-11.5**, aa. 76, 77, 79, 81, 82, 84, 85, 86-92, 94, 95, 96, 110, 111, 121, ann. C, aa. 51, 54, 55, 73, 75, 77, 80, 96, 127-130, 132, 133, 146, 160.
- Loi sur les compétences municipales*, L.Q. 2005, c. 6, aa. 172-186.
- Loi sur les cités et villes*, L.R.Q., c. **C-19**, aa. 28, 28.0.0.1-28.2, 29.11, 29.12.1, 29.14.1, 29.18, 71, 110, 111, 360.1, 410, 412, 412.1-412.25, 413-415, 422-458, 459, 460, 462-463.2, 464, 465.1, 466-467.8, 467.10.1-467.20, 468.32, -468.32.2, 468.51, 471-471.0.7, 482, 542.1, 542.2, 542.4-542.7, 573.5-573.13.
- Loi sur les compétences municipales*, L.Q. 2005, c. 6, aa. 187-194.
- Code de la sécurité routière*, L.R.Q., c. **C-24.2**, aa. 498, 626.
- Loi sur les compétences municipales*, L.Q. 2005, c. 6, aa. 195, 196.
- Code municipal du Québec*, L.R.Q., c. **C-27.1**, aa. 6-6.3, 8-8.2, 9, 9.1, 11, 12, 14.9, 14.12.1, 14.16, 14.17, 14.18, 25, 29-31, 207, 213, 214, 219, 221-267, 267.0.1, 440, 443, 490, 493, 494-519, 521-533, 535.1-540, 541, 542-548.3, 550-565, 566.1-568, 601-601.2, 620, 625-625.2, 627, 627.1-628, 630-633, 678, 678.0.3, 681, 688-688.5, 688.7-688.12, 711.2, 711.20-719, 722, 723, 724, 726-765, 773-792, 794-932, 934, 939-944.3, 953, 994, 1008, 1009, 1011-1011.3, 1103, 1128-1131.
- Loi sur les compétences municipales*, L.Q. 2005, c. 6, aa. 197-214.
- Loi sur les colporteurs*, L.R.Q., c. **C-30**, abrogée.
- Loi sur les compétences municipales*, L.Q. 2005, c. 6, a. 215.
- Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal*, L.R.Q., c. **C-37.01**, a. 159.19.
- Loi sur les compétences municipales*, L.Q. 2005, c. 6, a. 216.
- Loi sur les conseils intermunicipaux de transport dans la région de Montréal*, L.R.Q., c. **C-60.1**, aa. 27, 27.3, 27.4, 28.
- Loi sur les compétences municipales*, L.Q. 2005, c. 6, aa. 217-220.
- Loi sur le développement et l'organisation municipale de la région de la Baie James*, L.R.Q., c. **D-8.2**, a. 35.
- Loi sur les compétences municipales*, L.Q. 2005, c. 6, a. 221.
- Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations*, L.R.Q., c. **E-20.001**, a. 19.
- Loi sur les compétences municipales*, L.Q. 2005, c. 6, a. 244.
- Loi sur les impôts*, L.R.Q., c. **I-3**, aa. 1015, 1019.6, 1045.
- Loi sur l'assurance parentale*, L.Q. 2001, c. 9, aa. 127-129.
- Loi sur la justice administrative*, L.R.Q., c. **J-3**, aa. 22.1, 38, 39.1, 40, 46-50, intitulé de la section IV du chapitre III du titre II, 51, 55, 58, 60, 65, 75, 82, 102, 106, 109, 114.1, 119.6, intitulé du titre III, 177, 179.1, 181, 184.2, 184.3, 185, 186, ann. I, II, III, IV.
- Loi sur l'assurance parentale*, L.Q. 2001, c. 9, a. 130;
- Loi sur les compétences municipales*, L.Q. 2005, c. 6, a. 222;
- Loi modifiant la Loi sur la justice administrative et d'autres dispositions législatives*, L.Q. 2005, c. 17, aa. 1-16, 18-30.
- Loi sur le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation*, L.R.Q., c. **M-14**, a. 22.1.
- Loi sur les compétences municipales*, L.Q. 2005, c. 6, a. 223.
- Loi sur le ministère du Revenu*, L.R.Q., c. **M-31**, aa. 12.0.2, 24.0.1, 24.0.3, 61, 93.1.1, 93.2.
- Loi sur l'assurance parentale*, L.Q. 2001, c. 9, aa. 131-133, 135, 139;
- Loi modifiant la Loi sur l'assurance parentale et d'autres dispositions législatives*, L.Q. 2005, c. 13, a. 81;
- Loi modifiant la Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales et d'autres dispositions législatives*, L.Q. 2005, c. 14, aa. 52, 55, 56.
- Loi sur les normes du travail*, L.R.Q., c. **N-1.1**, aa. 79.8, 81.1, 81.5, 81.10, 81.14.1, 81.14.2, 89.
- Loi modifiant la Loi sur l'assurance parentale et d'autres dispositions législatives*, L.Q. 2005, c. 13, aa. 82-87.
- Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*, L.R.Q., c. **P-41.1**, a. 1.
- Loi sur les compétences municipales*, L.Q. 2005, c. 6, a. 224.
- Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales*, L.R.Q., c. **P-45**, aa. 10, 17, 23, 23.1, 24, 26.1-26.3, 28, 30, 30.1, 31, 33, 40, 41, 41.1, 42, 47, 48, 57.1-57.7, 61, 62, 70, 82, 84, 98, 101, 102, 102.1, 539.
- Loi modifiant la Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales et d'autres dispositions législatives*, L.Q. 2005, c. 14, aa. 3, 5 (partie),

6, 7, 9, 10 (partie), 12-15, 17 (partie), 18-20, 22, 23, 26, 27, 28 (partie), 32, 38 (partie), 39-41, 42 (partie), 43, 49;

Loi modifiant la Loi sur le tabac et d'autres dispositions législatives, L.Q. 2005, c. 29, a. 65.

Loi sur la qualité de l'environnement, L.R.Q., c. **Q-2**, aa. 71, 76-82, 84, 85, 124.

Loi sur les compétences municipales, L.Q. 2005, c. 6, aa. 225, 226.

Loi sur la Régie du logement, L.R.Q., c. **R-8.1**, a. 35.

Loi sur les compétences municipales, L.Q. 2005, c. 6, a. 227.

Loi sur le régime de rentes du Québec, L.R.Q., c. **R-9**, aa. 65.1, 72, 77.

Loi modifiant la Loi sur l'assurance parentale et d'autres dispositions législatives, L.Q. 2005, c. 13, aa. 88-90.

Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics, L.R.Q., c. **R-10**, ann. I, II.1, VI, VII.

Modifications à l'annexe I de la Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics et à l'annexe II de la Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement, C.T. 203155 du 13-12-05, (2006) 138 G.O. 2, 279, a. 1;

Modifications à l'annexe I de la Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics et à l'annexe II de la Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement, C.T. 203156 du 13-12-05, (2006) 138 G.O. 2, 280, a. 1;

Modifications aux annexes VI et VII de la Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics et aux annexes VII et VIII de la Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement, C.T. 203184 du 19-12-05, (2006) 138 G.O. 2, 363, aa. 1, 2;

Modifications aux annexes I et II.1 de la Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics et à l'annexe II de la Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement, C.T. 203185 du 19-12-05, (2006) 138 G.O. 2, 365, aa. 1, 2.

Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement, L.R.Q., c. **R-12.1**, ann. II, VII, VIII.

Modifications à l'annexe I de la Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics et à l'annexe II de la Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement, C.T. 203155 du 13-12-05, (2006) 138 G.O. 2, 279, a. 2;

Modifications à l'annexe I de la Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics et à l'annexe II de la Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement, C.T. 203156 du 13-12-05, (2006) 138 G.O. 2, 280, a. 2;

Modifications aux annexes VI et VII de la Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics et aux annexes VII et VIII de la Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement, C.T. 203184 du 19-12-05, (2006) 138 G.O. 2, 363, aa. 3, 4;

Modifications aux annexes I et II.1 de la Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics et à l'annexe II de la Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement, C.T. 203185 du 19-12-05, (2006) 138 G.O. 2, 365, a. 3.

Loi sur le régime des eaux, L.R.Q., c. **R-13**, a. 69.2.

Loi sur les compétences municipales, L.Q. 2005, c. 6, a. 228.

Loi sur la santé et la sécurité du travail, L.R.Q., c. **S-2.1**, a. 42.1.

Loi modifiant la Loi sur l'assurance parentale et d'autres dispositions législatives, L.Q. 2005, c. 13, a. 91.

Loi sur le soutien du revenu et favorisant l'emploi et la solidarité sociale, L.R.Q., c. **S-32.001**, aa. 6.1, 7, 14, 18.1, 24, 25.1-25.4, 27, 28, 154, 156.

Loi sur l'assurance parentale, L.Q. 2001, c. 9, a. 143;

Loi modifiant la Loi sur l'assurance parentale et d'autres dispositions législatives, L.Q. 2005, c. 13, aa. 93, 94;

Loi sur l'aide aux personnes et aux familles, L.Q. 2005, c. 15, a. 176 (partie).

Loi sur les systèmes municipaux et les systèmes privés d'électricité, L.R.Q., c. **S-41**, aa. 2, 3, 5, 7, 8, 12, 13, 15.

Loi sur les compétences municipales, L.Q. 2005, c. 6, aa. 229-235;

Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal, L.Q. 2005, c. 28, a. 134.

Loi concernant la taxe sur les carburants, L.R.Q., c. **T-1**, a. 10.1.

Loi sur les compétences municipales, L.Q. 2005, c. 6, a. 236.

Loi sur les transports, L.R.Q., c. **T-12**, aa. 48.18-48.43.

Loi sur les compétences municipales, L.Q. 2005, c. 6, a. 237.

Loi sur les véhicules hors route, L.R.Q., c. **V-1.2**, a. 8.

Loi sur les compétences municipales, L.Q. 2005, c. 6, a. 238.

Loi sur la vente des services publics municipaux, L.R.Q., c. **V-4**, abrogée.

Loi sur les compétences municipales, L.Q. 2005, c. 6, a. 239.

Loi sur la voirie, L.R.Q., c. **V-9**, aa. 2, 3, 66.

Loi sur les compétences municipales, L.Q. 2005, c. 6, aa. 240-242.

Loi sur les compétences municipales, L.Q. **2005**, c. **6**, a. 4.

Entrée en vigueur de la Loi;

Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal, L.Q. 2005, c. 28, a. 177.

Loi sur l'aide aux personnes et aux familles, L.Q. **2005**, c. **15**.

Entrée en vigueur des aa. 176 (partie), 194, 196, 197.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, ces lois ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

Règlement sur les pourcentages applicables aux fins de fixer la cotisation des employeurs tenus personnellement au paiement des prestations pour l'année 2006, [R.R.Q., c. **A-3.001**, Décision de 2005, (2005) 137 G.O. 2, 6788], nouveau.

Règlement sur les primes d'assurance pour l'année 2006, [R.R.Q., c. **A-3.001**, r. 2.02], nouveau.

Règlement sur les ratios d'expérience pour l'année 2006, [R.R.Q., c. **A-3.001**, r. 2.03], nouveau.

Règlement sur la table des indemnités de remplacement du revenu pour l'année 2006, [R.R.Q., c. **A-3.001**, r. 3], nouveau.

Règlement sur les taux de cotisation au régime d'assurance parentale, [R.R.Q., c. **A-29-011**, D. 985-2005 du 19-10-05, (2005) 137 G.O. 2, 6248], nouveau.

Règlement d'application de la Loi sur l'assurance parentale, [R.R.Q., c. A-29.011, D. 986-2005 du 19-10-05, (2005) 137 G.O. 2, 6248], nouveau.

Règlement d'application de la Loi sur le bâtiment, [R.R.Q., c. **B-1.1**, r. 0.01].

Entrée en vigueur des aa. 3.4 (partie), 3.6 (partie).

Code de sécurité, [R.R.Q., c. B-1.1, r. 0.01.01.1].

Entrée en vigueur des aa. 90-99 (partie).

Règlement sur les frais exigibles des propriétaires d'ascenseurs, [R.R.Q., c. B-1.1, r. 0.01.1], abrogé.

Règlement modifiant le Code de sécurité, D. 896-2004 du 22-09-04, (2004) 136 G.O. 2, 4296, a. 2.

Règlement sur les activités de chasse, [R.R.Q., c. **C-61.1**, r. 0.00001], intitulé de la sous-section 2 de la Section II, aa. 4, 4.1, 6, 6.1, de la sous-section 3 de la Section II, 7.2.1-7.2.7, 7.3, de la sous-section 4 de la Section II, 9, 10, 15, 17, 19, 19.1, 20, 21, 22.

Règlement modifiant le Règlement sur les activités de chasse, D. 931-2005 du 12-10-05, (2005) 137 G.O. 2, 6011, aa. 1-17.

Règlement sur les droits exigibles et les titres de spécialistes de l'Association des courtiers et agents immobiliers du Québec, [R.R.Q., c. **C-73.1**, r. 3], aa. 1-3.

Avis d'indexation, Avis, (2005) 137 G.O. 1, 1020.

Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires et du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'Île de Montréal, [R.R.Q., c. **I-13.3**, C.T. 203162 du 13-12-05, (2006) 138 G.O. 2, 283], nouveau.

Règlement déterminant certaines conditions de travail des hors cadres des commissions scolaires et du comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal, [R.R.Q., c. I-13.3, r. 0.0002], aa. 2, 4, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, intitulé de la sous-section 1 de la section 1 du chapitre 3, 21, 30, 33, 34, 35, 40, 46, 75, 78, 81, 104, 112, 116, 135, 139, , ann. 2, 3, 4, 5, 6, 8, 10, 11.

Règlement modifiant le Règlement déterminant certaines conditions de travail des hors cadres des commissions scolaires, C.T. 203161 du 13-12-05, (2006) 138 G.O. 2, 282, a. 1;

Règlement modifiant le Règlement déterminant certaines conditions de travail des hors cadres des commissions scolaires, C.T. 203163 du 13-12-05, (2006) 138 G.O. 2, 356, aa. 1-40.

Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires, [R.R.Q., c. I-13.3, r. 0.003.1], ann. 18.

Règlement modifiant le Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires, C.T. 203160 du 13-12-05, (2006) 138 G.O. 2, 282, a. 1.

Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires, [R.R.Q., c. I-13.3, r. 0.003.1], abrogé.

Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires et du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'Île de Montréal, C.T. 203162 du 13-12-05, (2006) 138 G.O. 2, 283, a. 285.

Règlement sur les permis et les certificats pour la vente et l'utilisation des pesticides, [R.R.Q., c. **P-9.3**, r. 0.1], aa. 21, 22, 39.

Avis d'indexation, Avis, (2005) 137 G.O. 1, 974.

Règlement sur les attestations d'assainissement en milieu industriel, [R.R.Q., c. **Q-2**, r. 1.01], aa. 11, 12.

Avis d'indexation, Avis, (2005) 137 G.O. 1, 974.

Règlement sur l'enfouissement des sols contaminés, [R.R.Q., c. Q-2, r. 6.01], a. 57.

Avis d'indexation, Avis, (2005) 137 G.O. 1, 971.

Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées, R.R.Q., 1981, c. Q-2, r. 8.

Fin d'effet des aa. 1, 4, 7, 76-87.3, 87.6, 87.7, 87.13, 87.19, 87.24, 87.25.1, 87.27, 89.

Règlement sur les exploitations agricoles, [R.R.Q., c. Q-2, r. 11.1].

Fin d'effet des aa. 45-47.1.

Règlement sur les fabriques de pâtes et papiers, [R.R.Q., c. Q-2, r. 12.1], a. 144.

Avis d'indexation, Avis, (2005) 137 G.O. 1, 974.

Règlement sur les matières dangereuses, [R.R.Q., c. Q-2, r. 15.2], a. 126.

Avis d'indexation, Avis, (2005) 137 G.O. 1, 974.

Règlement sur la soustraction de certains régimes de retraite à l'application de dispositions de la Loi sur les régimes complémentaires de retraite, [R.R.Q., c. R-15.1, r. 4].

Entrée en vigueur des aa. 9 (partie), 10 (partie), 13, 14.

Règlement de prélèvement de la Commission de la construction du Québec, [R.R.Q., c. **R-20**, D. 1081-2005 du 09-11-05, (2005) 137 G.O. 2, 6557], nouveau.

Règlement sur l'application d'un code de sécurité des ascenseurs et monte-charge et sur l'application d'une norme sur les appareils élévateurs pour personnes handicapées, [R.R.Q., c. **S-3**, r. 0.01], abrogé.

Règlement modifiant le Code de sécurité, D. 896-2004 du 22-09-04, (2004) 136 G.O. 2, 4296, a. 2.

Règlement sur la sécurité des barrages, [R.R.Q., c. **S-3.1.01**, r. 1], aa. 65-69.

Avis d'indexation, Avis, (2005) 137 G.O. 1, 972.

Règlement sur le soutien du revenu, [R.R.Q., c. **S-32.001**, r. 1], aa. 9, 10, 23, 24-28, 32, 33, 39, 79, 90, 104, 150.

Règlement modifiant le Règlement sur le soutien du revenu, D. 1143-2005 du 24-11-05, (2005) 137 G.O. 2, 6871, aa. 1-13.

Règlement concernant certaines mesures transitoires relatives au calcul de la moyenne des revenus assurables et au seuil de rémunération en matière d'assurance parentale, [R.R.Q., **2005, c. 13**, D. 1103-2005 du 16-11-05, (2005) 137 G.O. 2, 6785], nouveau.

Règlement en application de l'article 108 de la Loi modifiant la Loi sur l'assurance parentale et d'autres dispositions législatives, [R.R.Q., 2005, c. 13, D. 1104-2005 du 16-11-05, (2005) 137 G.O. 2, 6787], nouveau.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ces règlements ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.